

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LES COMITÉS DE CIRCONSCRIPTION

M. Bob Ringma (Nanaïmo—Cowichan, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais féliciter un groupe d'habitants de ma circonscription, Nanaïmo—Cowichan, du travail extrêmement valable qu'ils font au nom des contribuables.

Il y a plusieurs mois, à l'instar de mon collègue de North Vancouver, j'ai invité les citoyens que cela intéressait à participer au processus d'octroi de subventions du Centre d'emploi du Canada. Depuis, ce comité examine attentivement les subventions octroyées pour déterminer si l'argent des contribuables est dépensé de façon judicieuse. Les habitants de ma circonscription se trouvent ainsi à participer directement au processus, au lieu de laisser les demandes de subvention se faire approuver inconditionnellement par les députés, comme c'est habituellement le cas, aux dires d'un haut fonctionnaire du ministère du Développement des ressources humaines.

Étant donné les résultats positifs qu'a obtenus ce comité, je cherche maintenant à établir, dans ma circonscription, d'autres groupes de travail qui participeront à tous les aspects, de l'agriculture aux transports.

Ce comité et les autres comités de ce genre devraient montrer aux députés l'importance de faire participer les habitants de leur circonscription au processus démocratique.

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD): Monsieur le Président, le financement des soins de santé au Canada est devenu une tâche difficile que le gouvernement fédéral s'apprête à rendre encore plus pénible. Sa proposition actuelle de modifier la formule de transfert des espèces aux provinces donnera lieu à des systèmes de prestation différents dans les provinces. Heureusement, certaines provinces ont une perception progressiste de la prestation des soins de santé.

Grâce à une saine gestion économique, le gouvernement de la Saskatchewan introduira cette année des services communautaires de santé nouveaux et élargis. Ces services comprennent les soins à domicile et le financement accru des lits réservés aux soins de relève et des programmes de jour qui permettent de donner un répit, au besoin, à ceux qui soignent des membres de leur famille.

Le ministre de la Santé de la Saskatchewan, Lorne Calvert, dit que ces initiatives et d'autres de ce genre représentent l'approche la plus exhaustive et la plus réceptive aux services communautaires de santé au Canada.

Cela montre que, même lorsqu'elle est aux prises avec des difficultés financières, une province qui se soucie de sa population peut relever ses défis en matière de santé. J'exhorte le gouvernement fédéral à faire en sorte que des initiatives provinciales comme celles-ci ne soient pas minées par un manque de vision. . .

Le Président: Le député de Saint-Boniface.

LES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface, Lib.): Monsieur le Président, vous aurez peut-être remarqué qu'un certain nombre de députés portent un ruban noir et or depuis un mois. Mars est le mois des troubles d'apprentissage et ce ruban rend hommage à tous les Canadiens qui ont des troubles d'apprentissage et à ceux qui les aident de multiples façons.

[Français]

Un Canadien sur dix, ou 2,9 millions de Canadiens, ont des troubles d'apprentissage. De telles difficultés s'étendent à l'activité scolaire et peuvent entraver l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

[Traduction]

Un diagnostic précoce et des mesures correctives sont la clé de la solution. Sans une intervention précoce, les enfants qui ont des troubles d'apprentissage conservent ces troubles à l'âge adulte.

En tant qu'ex-enseignant, je reconnais qu'il importe d'initier tous les enseignants aux troubles d'apprentissage et d'avoir des programmes de formation spécialisée à l'intention des adultes qui ont de tels troubles.

Je rends hommage, aujourd'hui, aux personnes qui ont des difficultés d'apprentissage et pour qui l'apprentissage est un combat de tous les jours, ainsi qu'à ceux qui les aident de multiples façons.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Wayne Easter (Malpègue, Lib.): Monsieur le Président, les agriculteurs canadiens connaissent bien les effets des écarts climatiques extrêmes. Au moment où le climat économique devient de plus en plus concurrentiel, les agriculteurs se heurtent à l'orage croissant des réductions et des guerres commerciales constantes qui sont attribuables, en particulier, aux pressions à la baisse que cause le programme américain de subventions aux exportations.

La Commission canadienne du blé, l'une de nos grandes institutions, se retrouve au coeur de la tourmente. Dans un contexte semblable, la commission joue un rôle essentiel par son appui aux principes de régulation et d'équité du marché et elle oeuvre essentiellement dans l'intérêt des agriculteurs.

J'ai reçu des copies de centaines de lettres écrites par des habitants de circonscriptions de l'Ouest qui partagent ce point de vue et qui croient tous que la commission doit demeurer un organisme de vente fort pour les agriculteurs canadiens. Beaucoup d'entre eux recommandent même de lui donner des pouvoirs accrus.

La Commission canadienne du blé est vouée, au sens le plus authentique du terme, aux intérêts des agriculteurs canadiens. Je félicite ces derniers et j'appuie leur initiative.